

**ETAT DES LIEUX CONCERNANT
L'ORGANISATION DES FONCTIONS
ENTRETIEN ET SECOURS SUR LE
DOMAINE SKIABLE EN BULGARIE**

Novembre 2010



SOMMAIRE

1	LE PROJET PISTEUR	4
2	METHODOLOGIE DU PROJET – L’APPROCHE PAR COMPETENCES.....	7
3	LES PRODUCTIONS DU PROJET.....	9
4	FINALITE DE L’ETAT DES LIEUX	11
5	METHODOLOGIE	12
	5.1. Fondement de la méthodologie	12
	5.2. Le mode opératoire.....	12
	5.3. Outils utilisés	13
	5.4. Rôle des différents partenaires	13
	5.5. Composition du groupe de travail	16
	5.6. Calendrier de travail.....	17
	5.7. Entreprises concernées	19
6	L’ETAT DES LIEUX DES BESOINS DE PROFESSIONNALISATION DES PISTEURS EN BULGARIE – INTRODUCTION	20
7	LE SECTEUR ECONOMIQUE DES STATIONS DE SKI.....	22
	7.1. Presentation generale.....	22
	7.2. Poids economique de la pratique de ski	23
8	PRESENTATION DES ACTIVITES SPORTIVES	24
	8.1. Types d’activités sportives exercées sur le domaine skiable	24
	8.2. Types d’espaces sur lesquelles s’exercent ces activités	24
9	ORGANISATION DE LA FONCTION AMENAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES.....	25
	9.1. Liste et Description des emplois (sous-fonctions) relatifs À l’aménagement et À l’exploitation des pistes.	25
	9.2. Documents et réglementation concernant la pratique du métier.....	25
	9.3. Organigramme type des services d’aménagement et d’exploitation des pistes, niveau de responsabilité juridique	25
	9.4. Caracteristiques des emplois liés à l’aménagement et à l’exploitation des pistes	27
	9.5. Liste des matériels et machines utilises dans ces emplois	28
	9.6. Description des différentes activités d’entretien des pistes	28
10	LIEN ENTRE SERVICES DES PISTES ET SOCIETES DE REMONTEES MECANIQUES	30
11	ORGANISATION DE LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE	31
	11.1. Identification du cadre reglementaire	31
	11.2. Liste des emplois (sous-fonctions) relatifs à l’organisation des secours.....	31
	11.3. Organigramme, niveau de responsabilité juridique	31
	11.4. Organisation des secours sur le domaine skiable.....	32
	11.5. Caractéristique des emplois lies au secours.....	32
	11.6. Liste des matériels et equipements utilises dans ces emplois	33
12	FORMATION DES PERSONNELS INTERVENANT DANS LA FONCTION AMENAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES	34
	12.1. Description des formations professionnelles existantes.....	34
	12.2. Qualification des formateurs des personnels intervenant dans l’aménagement et l’exploitation des pistes, types d’organismes de formation.....	35

12.3. Modalités de financement de ces formations	35
13 FORMATION DES PERSONNELS ASSURANT LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE	36
13.1. Description des formations professionnelles existantes, types de certificats ou attestations délivrés, mode de validation	36
13.2. Description des formations continues existantes, types de recyclage, rythme du recyclage, types de certificats ou attestations délivrés, mode de validation.....	37
13.3. Qualification des formateurs des personnels intervenant dans le secours, types d'organismes DE formation	37
13.4. CONTRÔLE DU PROCESSUS DE FORMATION	38
13.5. Modalités de financement de ces formations	38
14 ELEMENTS DE PROSPECTIVES CONCERNANT L'EVOLUTION DES DEUX FONCTIONS	39
14.1. Clientèle	39
14.2. Enjeux du ski tourisme dans les stations de ski	40
14.3. Évolution de la fonction aménagement et exploitation des pistes	41
14.4. Évolution de la fonction secours sur le domaine skiable	43
15 ELEMENTS DE REFLEXION SUR LE REGROUPEMENT OU LA DISSOCIATION DES DEUX FONCTIONS, L'ENTRETIEN/SECURISATION ET LE SECOURS	45
15.1. Motifs au profit du regroupement des deux fonctions	45
15.2. Motifs au profit de la dissociation des deux fonctions.....	45
16 CONCLUSION	46
17 GLOSSAIRE.....	48
18 BIBLIOGRAPHIE	51
19 ANNEXE	52

1

LE PROJET PISTEUR

Le développement des stations de ski est un enjeu pour le développement économique des régions montagneuses de la Roumanie et de la Bulgarie. Les stations existantes n'ont pas atteint le niveau de qualité de service qui est proposé dans les grandes stations européennes et en particulier françaises. La France a acquis une grande notoriété dans ce domaine, elle comprend la plupart des grandes stations de ski internationales.

Les activités qui au regard de la pratique du ski, peuvent être considérées comme des activités clés, portent sur, la préparation, l'entretien des pistes, la sécurité préventive et le secours sur le domaine skiable. Ces activités constituent la préoccupation majeure des stations de ski. Les personnels qui travaillent à remplir ces objectifs ont des missions très diverses : aménagement, préparation et entretien des pistes, fabrication de la neige, accueil, prévention, balisage, signalisation, information, gestion, pose de dispositif de protection, déclenchement des avalanches, secours, ...Si la fonction secours est organisée dans ces deux pays, celle de l'entretien et de la sécurisation du domaine skiable n'est pas structurée. Ces deux fonctions sont dissociées en Roumanie et Bulgarie, elles sont regroupées en France. Ces deux fonctions font l'objet d'une certification française, le brevet de pisteur/secouriste.

Le projet consiste à transférer la certification française dans les deux pays bénéficiaires, en l'adaptant au contexte spécifique de ces deux pays.

Les résultats du projet sont les suivants :

- R1.** Un état des lieux (organisation des services des pistes, fonctions des pisteurs, formations existantes dans les 3 pays partenaires).
- R2.** Une étude des conditions de transférabilité du brevet français aux 2 pays partenaires.
- R3.** Pour chacune des deux fonctions, l'entretien et le secours, un référentiel des activités professionnelles.
- R4a.** Un programme de formation des pisteurs/secouristes, modulaire, progressif et intégré, un corpus de ressources pédagogiques par transfert du dispositif français.

- R4b.** Mise en conformité avec le cadre européen des certifications professionnelles. Etude des possibilités d'intégration de nouveau dispositif de formation dans les réglementations nationales en Bulgarie et Roumanie.
- R5.** Un programme de formation de formateurs de pisteurs/secouristes conçu et mis en œuvre pour un groupe test de 18 maîtres pisteurs (9 dans chaque pays).
- R6.** Un site web, une plaquette de présentation, un CD Rom de présentation des productions du projet.

Le projet vise comme objectif général la professionnalisation des pisteurs dans les deux pays, Roumanie et Bulgarie de façon à contribuer à l'élévation du niveau de qualité de services proposées dans leurs stations de ski. A une échéance plus lointaine, il s'agit aussi de favoriser la mobilité de ces professionnels au sein des stations de ski européennes, mobilité qui accompagnera l'internationalisation de la clientèle. Le projet consiste à transférer, en l'adaptant, le brevet français qui a fait ses preuves. Ce dispositif s'est progressivement construit depuis les années 70. Il a été rénové dans les années 90.

Le choix qui a été fait de transférer les brevets français dans le cadre de ce projet répond à une double motivation :

- D'une part, les deux pays partenaires, la Roumanie et la Bulgarie sont en demande de transfert d'ingénierie pour la mise à niveau de leur propre système de formation encore fortement marqué par le modèle collectiviste.
- D'autre part, les deux associations professionnelles françaises, la Société des remontées mécaniques de France (SNTF) et l'Association des Directeurs des Services des Pistes (ADSP) sont en recherche pour la réactualisation des certifications qu'elles ont construites progressivement depuis une trentaine d'années.

En effet, ces deux associations, créées en 1980 se sont beaucoup impliquées dans la prise en charge des problèmes liés à la fonction puisqu'elles ont pour mission principale de suivre la formation des pisteurs secouristes et d'organiser les stages de recyclages. La présence de ces deux associations au sein du consortium montre l'intérêt qu'elles portent au projet.

On assiste à une évolution des pratiques de glisse, des types de clientèles, des contextes économiques de stations, des techniques et matériels de secours. A la partie connaissances techniques de base qui prévalait lors de la création du brevet, se rajoutent aujourd'hui une dimension communication commerciale, la prévention des risques environnementaux, La complexité croissante de ce métier impose aussi que soit portée attention à la formation pédagogique des formateurs de pisteurs (les maîtres pisteurs en France).

Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains et bulgare le produit de l'expérience française, le brevet de pisteur secouriste. Les partenaires roumain et bulgare, pourront s'approprier tout ou partie de ce brevet et de ses composantes, et ce en fonction des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action. Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes des stations de ces deux pays.

A l'occasion de ce projet de transfert, il sera aussi question :

- De réflexion sur les avantages et les inconvénients de la dissociation des fonction entretien d'une part et secours d'autre part puisque le débat est ouvert dans les 3 pays
- d'adaptation du dispositif français (contenus de formation et qualifications professionnelles) aux contextes roumain et bulgare
- mais aussi de faire partager entre partenaires européens une même culture pédagogique centrée sur une même approche, « l'Approche Par Compétences » (APC).

L'autre caractéristique importante de cette culture pédagogique européenne porte sur le cadre européen de certification. La mondialisation des échanges évoquée ci-dessus concerne les hommes et leur qualification. Tant que la mobilité des hommes était insignifiante, la transparence des qualifications n'était pas nécessaire. La situation présente est tout autre. Chaque pays a besoin d'attirer à lui les meilleurs talents. Pour cela, il est nécessaire de construire un espace européen des certifications professionnelles. Cette dimension européenne des certifications professionnelles n'est pas encore considérée comme évidente par les différents acteurs des systèmes de formation professionnelle. Le projet Léonardo est un instrument privilégié pour construire cette « culture européenne ».

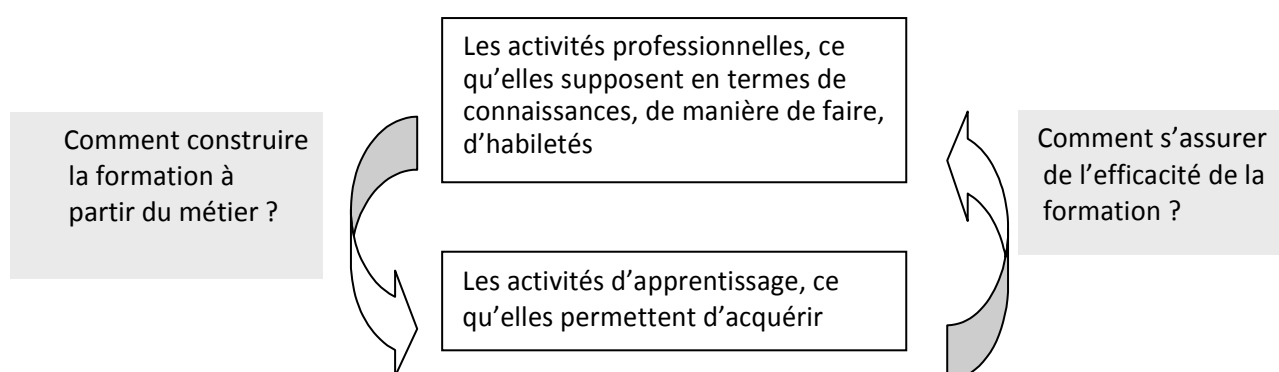
Lors de l'adaptation de ce brevet aux contextes roumain et bulgare, il sera créé un référentiel d'activités professionnelles, un référentiel de formation pour chacun des grands domaines d'activités (entretien, balisage, communication, sécurisation, secours, etc.). De ces référentiels d'activités professionnelles seront dérivés les savoirs constitutifs des compétences mises en oeuvre dans ces activités.

Le dispositif de formation qui en résultera sera mis en conformité avec le Cadre Européen des Certifications Professionnelles (positionnement sur l'un des 8 niveaux, attribution des ECVET, ...).

2

METHODOLOGIE DU PROJET – L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s'agit de l'Approche Par Compétences. L'APC est une approche, une manière de voir, un fil conducteur qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.



Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de **l'ingénierie de formation**.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante: « Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l'analyse est une organisation, un service. L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à

- Analyser la problématique ressources humaines d'une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation
- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins
- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »

Dans le cadre du transfert, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences.

L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques sont les suivantes:

- Méthodologie de construction des états des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable dans les 3 pays
- Méthodologie de construction du Référentiel des activités professionnelles
- Méthodologie de positionnement du dispositif de formation modulaire des Pisteurs dans le cadre européen des certifications Professionnelles

3

LES PRODUCTIONS DU PROJET

No.	Titre du document	Code
1	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue françaises)	1_BG_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie (en langue bulgare)	1_BG_bg
2	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en France (en langue française)	1_FR_fr
3	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue française)	1_RO_fr
	Etat des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Roumanie (en langue roumaine)	1_RO_ro
4	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue bulgare)	1_EU_bg
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue française)	1_EU_fr
	Synthèse européenne des état des lieux concernant l'organisation des fonctions entretien et secours sur le domaine skiable en Bulgarie, France et Roumanie (en langue roumaine)	1_EU_ro
5	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	2_EU_bg
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue françaises)	2_EU_fr
	Etude des conditions de transférabilité du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	2_EU_ro

6	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue bulgare)	3_BG_bg
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Bulgarie (en langue française)	3_BG_fr
7	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en France (en langue française)	3_FR_fr
8	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue française)	3_RO_fr
	Référentiel des activités professionnelles des Pisteurs/Secouristes en Roumanie (en langue roumaine)	3_RO_ro
9	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue bulgare)	3_EU_bg
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue française)	3_EU_fr
	Référentiel européen des activités professionnelles des Pisteurs (en langue roumaine)	3_EU_ro
10	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue bulgare)	4_EU_bg
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue française)	4_EU_fr
	Programme européen de formation modulaire de Pisteurs (en langue roumaine)	4_EU_ro
11	Liste des ressources pédagogiques relatives à la formation européenne modulaire de Pisteurs/Secouristes	5_EU_bg_fr_ro
12	Programme européen de formation de formateurs (en langue bulgare)	6_EU_bg
	Programme européen de formation de formateurs (en langue française)	6_EU_fr
	Programme européen de formation de formateurs (en langue roumaine)	6_EU_ro
13	Site Internet www.pisteur.eu	7_EU_bg_fr_ro
14	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue bulgare)	8_EU_bg
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue française)	8_EU_fr
	Brochure Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie (en langue roumaine)	8_EU_ro
15	CD-rom Transfert du Brevet National Pisteur Secouriste Français en Bulgarie et Roumanie	9_EU_bg_fr_ro

4

FINALITE DE L'ETAT DES LIEUX

Le transfert d'une certification nécessite que les emplois concernés soient situés dans le contexte socio-économique dans lequel ils s'inscrivent. En effet, l'emploi est un élément d'un tout constitué par une organisation productive, la station de ski. Les stations de ski présentent une grande variété d'organisation, de prestations, de techniques, etc. Ces variations influent sur l'emploi. Mais les stations sont elles-mêmes des éléments d'un secteur économique dont de nombreuses caractéristiques influent aussi sur l'emploi.

Par ailleurs, ce cadre général de l'emploi n'est pas figé. Il est soumis à des pressions économiques, sociales et politiques qui le contraignent à s'adapter. Les perspectives d'évolution du secteur du ski tourisme ont aussi une influence sur l'emploi de Pisteur. Il est important de construire une certification non seulement à partir de la photographie du contexte actuel mais aussi à partir des éléments de prospectives qui auront le plus d'influence sur l'emploi.

5

METHODOLOGIE

5.1. Fondement de la méthodologie

La réalisation de l'état des lieux sur l'organisation des services des pistes de ski, les fonctions entretien et secours sur le domaine skiable et les formations existantes en Bulgarie a été réalisée au travers d'enquêtes auprès de professionnels de la totalité des stations de ski en Bulgarie. Le projet de transfert du brevet français de Pisteur ne peut se faire que sous conditions. En effet, le nombre, la taille, le mode d'organisation des stations françaises sont bien différents de la réalité bulgare. Aussi le transfert ne peut-il être envisagé que si la qualification française est adaptée au contexte des stations bulgares. La recherche des conditions de transfert, l'identification des similitudes et des différences entre les deux contextes est indispensable. C'est l'objet même de cet état des lieux.

5.2. Le mode opératoire

LES MODALITÉS D'ANALYSE :

Deux modalités de recherche d'information ont été utilisées, des entretiens oraux avec les acteurs principaux des stations de ski et une recherche documentaire.

Les recherches sur le plan documentaire qui ont été faites par le groupe de travail ont exploité les documents administratifs et réglementaires, des recherches sociologiques, les analyses de l'Institut National de Statistiques, les analyses de l'Agence Nationale de Tourisme et des ouvrages.

Ces recherches ont permis de constater l'importance documentaire relative à la fonction de secouriste et la faiblesse de l'information écrite concernant la fonction de pisteur. Pour cette dernière fonction, l'information principale figure dans deux textes réglementaires, le premier sur l'utilisation des téléphériques et l'autre sur l'organisation des pistes. Parmi les informations existantes, nombre d'entre elles étaient anciennes et de peu d'intérêt. Cette situation montre le fait que la fonction de pisteur n'est pas formellement identifiée en Bulgarie. En dehors de ces textes, l'essentiel de l'information figure dans les sites web de stations elles-mêmes. La réalisation de l'état des lieux s'appuie essentiellement donc, sur les entretiens oraux avec les professionnels.

5.3. Outils utilisés

Pour l'entretien semi directif dans les stations de ski un même questionnaire a été utilisé :

QUESTIONNAIRE

1. Quels sont les documents normatifs et les règlements (portant sur les règles du travail et sur la sécurité du travail, sur l'hygiène de la place de travail, sur l'hygiène personnelle, etc.) concernant ce métier?
2. Quel est le financement dans la station ou vous travaillez?
3. Quel est le nombre des remontées mécaniques par type (télésiège, télésièges, télécabines...) dans la station ?
4. Quelle est la durée de la saison de ski dans votre station ?
5. Quels sont les touristes les plus nombreux visitant votre station ?
6. Nombre du personnel en catégories
7. Pouvez-vous faire un organigramme des services d'aménagement et d'exploitation des pistes?
8. Qui effectue les fonctions aménagement et entretien des pistes, damage et production de neige ? Quel sont les emplois des personnes effectuant le travail du pisteur?
9. Y a-t-il une saisonnalité dans le travail des « pisteurs »?
10. Quels sont les activités du personnel s'occupant de l'entretien, de l'aménagement des pistes, du damage et de la production de neige ?
11. Quels sont les critères selon lesquels est embauché ce personnel (les pré-requis)?
12. Quelles sont les salaires de ce personnel ?
13. Quel est l'âge moyen de ce personnel?
14. Est-ce que le métier est exécuté plutôt par des hommes ou par des femmes?
15. Quels sont les problèmes avec ce personnel?
16. Comment est formé ce personnel dans votre établissement?
17. Quelle est la durée de la formation?
18. Quel est l'examen de validation des connaissances après la formation?
19. Qui effectue l'examen?
20. Est-ce qu'on assure périodiquement des formations pour améliorer le travail?

5.4. Rôle des différents partenaires

Pour la rédaction de l'état des lieux sur l'organisation des services des pistes de ski, les fonctions entretien et secours sur le domaine skiable et les formations existantes en Bulgarie, il a été décidé par les trois partenaires (la Roumanie, la Bulgarie et la France), d'utiliser un même guide de collecte de données de façon à faciliter le recueil d'informations, la mise en évidence des parties communes entre les trois pays et des spécificités.

Guide de questionnaire	Qui	Observations
Orientation générale relative au tourisme en Bulgarie	Le Centre pour le développement et l'innovation	<p>Organisation d'une rencontre avec le président et le vice-président de la Chambre du tourisme au cours de laquelle ont été expliqués les orientations et tendances générales du développement du tourisme d'hiver.</p> <p>Analyse des données relatives aux points forts et faibles du ski-tourisme en Bulgarie en exploitant les données de la Stratégie nationale de développement du tourisme et au Plan stratégique de la Stratégie de développement du tourisme bulgare 2006-2009.</p>
Le secteur économique des stations de ski	Le Centre pour le développement et l'innovation Pamporovo AD	<p>Collecte sur les sites Web de l'Agence de tourisme, des stations de ski, des journaux</p> <p>Interviews des représentants des stations de ski ;</p> <p>Collecte des données statistiques de l'Institut national des statistiques sur le nombre des lits et les recettes du tourisme</p> <p>Etudes des analyses de l'Agence de tourisme</p>
Présentation des activités sportives	l'Académie Nationale de Sport	Etudes des actes normatifs relatifs aux activités sportives
Organisation de la fonction aménagement et exploitation des pistes	Le Centre pour le développement et l'innovation Pamporovo AD	<p>Etude des documents de la Classification nationale des professions et des emplois en République de Bulgarie</p> <p>Interviews de pisteurs et de dirigeants des pisteurs des stations de ski de Pamporovo, de Borovets et de Tchepelare.</p> <p>Validation des données par des représentants des stations de ski de Bansko et d'Aleko.</p>
Description des liens entre services des pistes et sociétés de remontées mécaniques	Le Centre pour le développement et l'innovation Pamporovo AD	<p>Interviews avec des représentants des stations de ski et des sauveteurs en montagne dans les stations de ski</p> <p>Interview du directeur du Service de secours en montagne.</p>

Organisation de la fonction secours sur le domaine skiable	Le Centre pour le développement et l'innovation	Interview du directeur du Service de secours en montagne Etudes des actes normatifs, réglementant l'activité du Service de secours en montagne.
Formation des personnels intervenant dans la fonction aménagement et exploitation des pistes	Le Centre pour le développement et l'innovation Pamporovo AD	Pour la rédaction de cette partie du document le Centre pour le développement et l'innovation et Pamporovo AD ont interviewé des professionnels et étudié des documents.
Formation des personnels assurant la fonction secours sur le domaine skiable	Le Centre pour le développement et l'innovation	Collecte des données du Centre de formation près le Service de secours en montagne.
Eléments des perspectives concernant l'évolution des deux fonctions	Le Centre pour le développement et l'innovation	Analyse des données de la Stratégie nationale de développement du tourisme en Bulgarie, de l'Agence nationale de tourisme, Analyse des études sociologiques de l'Agence « Noema », Interviews des directeurs des stations de ski Amendement et validation des analyses par Pamporovo AD.
Eléments de réflexion sur le regroupement ou la dissociation des deux fonctions, l'entretien/sécurisation et le secours	Le Centre pour le développement et l'innovation	Analyse des données recueillies lors des interviews des professionnels, représentants des sauveteurs en montagne et des pisteurs,
Conclusion, Glossaire, Bibliographie	l'Académie nationale des sports, le Centre pour le développement et l'innovation et Pamporovo AD.	Rédaction de la conclusion Rédaction du glossaire Consolidation de la bibliographie

Les partenaires bulgares se sont heurtés à des difficultés lors de la rédaction de l'Etat des lieux à cause de la nécessité de substituer à l'organisme représentant les professionnels (les pisteurs) un nouvel organisme qui devait être vite introduit dans le projet et surtout assurer sa participation efficace à la rédaction du document qui était déjà en cours.

Ce qui apparaît de cette étude est la multiplicité des modes d'organisation du travail dans les différentes stations de ski et la variété des typologies de professionnels qui accomplissent les mêmes tâches. De ce fait, on discerne le caractère non homogène du groupe de professionnels chargés de l'aménagement et de l'exploitation des pistes (dans certaines stations, les moniteurs de ski sont aussi engagés dans cette activité, à d'autres endroits les opérateurs de téléphériques et des téléskis en sont partiellement chargés). Ceci a posé la question de l'identification des professionnels qui doivent être inclus au groupe des « pisteurs ». En vue d'une présentation plus détaillée, nous avons utilisé à certains endroits de l'étude des données sur les opérateurs de téléphériques et de téléskis lesquels, en principe, ne font pas partie du groupe des pisteurs.

5.5. Composition du groupe de travail

Le groupe de travail qui a été chargé de mener les enquêtes, de procéder à la recherche documentaire, à analyser et à formaliser l'état des lieux est constitué des personnes suivantes :

Nom et prénom	Organisation	Fonction
Tsvetelina KANEVA	Centre pour le développement et l'innovation	Manager
Pentcho BABOUKTCHIEV	Centre pour le développement et l'innovation	Chercheur/formateur
Tatiana ANGHELOVA	Centre pour le développement et l'innovation	Chercheur/formateur
Roza TONEVA	Centre pour le développement et l'innovation	
Zahari CHOPOV	PAMPOROVO AD	Chercheur/formateur
Georgi KARAMITEV	PAMPOROVO AD	Manager
Ivan KETEV	PAMPOROVO AD	Chercheur/formateur
Prof. Daniela DASHEVA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur
Irina RADEVSKA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur
Milena KOULEVA	Académie nationale des sports	Manager
Marina TERZIYSKA	Académie nationale des sports	Chercheur/formateur

5.6. Calendrier de travail

Une série de rencontres ont été organisées afin de préciser les orientations des travaux, de répartir des tâches, de trouver des solutions en vue de surmonter les difficultés, et d'améliorer les documents:

Date	Partenaires et participants	Lieu	Thèmes discutés, objectifs de la rencontre
07 janvier 2008	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska BOROVETS AD – G.Goleminov	Sofia	Planification du travail des partenaires bulgares, création d'un groupe de travail, répartition des tâches relatives à la rédaction de l'Etat des lieux.
12 janvier 2009	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva M.Tersiyska, I.Radevska BOROVETS AD – G.Goleminov	Sofia	Rencontre visant à coordonner la proposition bulgare de grille de recherche en vue de la rédaction de l'Etat des lieux. (Présentation, par chaque partenaire, des propositions de thèmes à aborder dans le document). Détermination de la participation des partenaires à la rédaction du document.
13.01.2009	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, BOROVETS AD – G.Goleminov	Borovets	Rencontre enquête avec des représentants des pisteurs et des sauveteurs en montagne visant la collecte des informations sur Borovets, indispensables à la rédaction de l'Etat des lieux.
19.02.09	SERVICE DE SECOURS EN MONTAGNE – P.Babouktchiev, T.Kaneva, ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska	Sofia	Discussion des décisions de la rencontre à Poiana-Brasov visant l'amélioration de la qualité de l'Etat des lieux.

14.05.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – P.Babouktchiev, T.Kaneva, T.Angelova ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Tersiyska, I.Radevska PAMPOROVO AD – G.Karamitev, Z.Shopov, Iv.Ketev	Sofia	Rencontre visant à préparer les documents et à discuter les actions relatives à la diffusion des documents élaborés en Bulgarie dans les stations de ski.
24.07.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – P.Babouktchiev, T.Kaneva, T.Angelova ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Terziyska, I.Radevska	Sofia	Rencontre pour examiner la lettre avec les recommandations d'amélioration de l'Etat des lieux d'Anne Rösigen - évaluateur externe. Répartition des tâches visant l'amélioration du document.
14.10.09	CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION – T.Angelova, P.Babouktchiev, T.Kaneva ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS – Prof. D.Dacheva, M.Kouleva, M.Terziyska, I.Radevska PAMPOROVO AD– G.Karamitev	Sofia	Désignation des activités visant l'amélioration des documents rédigés suite à la rencontre du Comité de pilotage à Sofia, les 29-30 septembre.

5.7. Entreprises concernées

Les entretiens ont été conduits dans l'ensemble des principales stations de ski de Bulgarie, soit Borovets, Pamporovo, Tchepelare, Bansko, Aleko. Compte tenu de la faible dimension des autres stations, il n'est pas paru judicieux de procéder à des interviews auprès de professionnels qui ne peuvent qu'être très polyvalents.

Dans ces stations, le groupe d'enquêteurs ont interviewé les personnes exerçant des responsabilités au regard de la fonction entretien et aménagement des pistes, damage, production de neige et secours.

Les entretiens ont concernés les personnes suivantes :

- Des professionnels des stations
 - 2 vice-directeurs de station de ski – Borosport, Pamporovo
 - 3 responsables ski-pistes – Borosport, Pamporovo, Tchepelare
- Des représentants des sociétés de protection civile, de secours sur le domaine skiable
 - Le directeur du Service de Secours en Montagne
 - 5 chefs de base de sauvetage des 5 stations de ski principales
 - 2 secouristes
- Des référents et personnes qualifiées, en particulier les représentants des organismes de formation et le chef du Centre de formation du Service de Secours en Montagne

6

L'ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS DE PROFESSIONNALISATION DES PISTEURS EN BULGARIE – INTRODUCTION

Le relief varié, la beauté de la nature, le riche patrimoine historique et culturel de la Bulgarie ont créé des conditions excellentes voire même uniques pour le développement du tourisme dans le pays. Depuis des années sur les terres bulgares ont été développés avec succès plusieurs types de tourisme : de mer, balnéologique, de montagne, ski-tourisme, tourisme de chasse et de pêche. Ces dernières années, les divers types de tourisme : de congrès, d'affaires, de découvertes, à la campagne, écotourisme, spa-tourisme, tourisme des vins, spéléologique, à sensations extrêmes et religieux - jouissent d'une grande popularité. L'afflux des touristes est motivé par les magnifiques stations de cure, de loisirs et de repos, par le charme des maisons d'architecture vernaculaire, les sources thermales réputées curatives partout dans le pays, les sites naturels uniques, les monuments historiques et culturels, les centres historiques urbains, les coins sauvages avec des variétés de la flore et la faune des plus rares en Europe.

Le relief de la Bulgarie est diversifié. De grandes plaines, vallées et vallons y alternent avec des hautes montagnes, dômes de verdure, paysages accidentés, défilés et gorges. Presque la moitié de son territoire est occupée par des chaînes et formations montagneuses d'étendue, d'hauteur, de caractère et d'origines différentes. Ils représentent une partie de la puissante chaîne Alpes - Himalaya, qui comprend un ensemble de montagnes étendues sur deux continents - l'Europe et l'Asie.

Les données naturelles, la combinaison unique d'un hiver doux, d'un enneigement en quantité suffisante et une couverture de neige qui se maintient jusqu'à la fin du printemps, déterminent les évolutions favorables au développement du tourisme de montagne et des sports d'hiver en Bulgarie. En effet, depuis 1894 et l'importation en Bulgarie de la première paire de ski, plusieurs stations d'hiver et villages de vacances notamment dans les montagnes de Rila, Pirin, Stara planina, Vitocha se sont établies et développées. Ces stations bénéficient de pistes parfaitement entretenues, d'installations modernes et une base matérielle et technique tout à fait appropriée pour tous les types de sports d'hiver; avec de magnifiques hôtels, des villas forestières, des stations de repos et plusieurs établissements d'alimentation et de divertissements.

Pendant la dernière décennie on observe un développement très rapide des stations de ski sur le plan de l'augmentation de la capacité en hébergement, ainsi que sur le plan du nombre et de la qualité des pistes de ski, des équipements et des prestations (services) proposés.

Le ski-tourisme (le tourisme d'hiver) est classé deuxième après le tourisme maritime (d'été) de par son importance pour l'économie bulgare (il représente 16,2% de l'offre touristique totale).

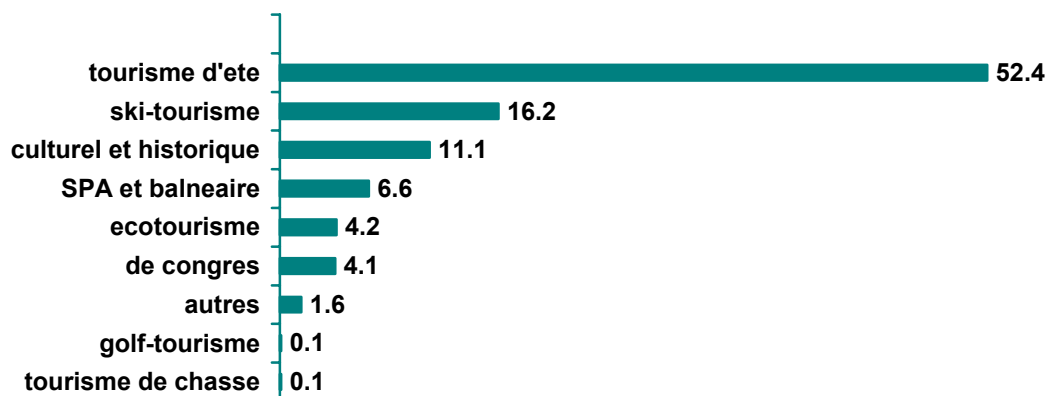


Fig. 1. Produits touristiques et leur apport relatif dans l'offre touristique totale

(Source : Le plan stratégique pour la stratégie de développement du tourisme bulgare 2006-2009)

Prenant en compte la tendance d'accroissement de l'industrie touristique, le plus grand enjeu est le développement équivalent des ressources humaines. Le développement de l'infrastructure touristique spécialisée dépasse considérablement le développement et la formation des cadres occupés dans le tourisme.

Les besoins de qualification et les exigences de compétences spécifiques pour les différents emplois ne sont pas les mêmes chez les différentes sociétés de l'industrie touristique du pays. Il existe des différences considérables à l'égard du choix, de la qualification, de la rémunération et de la formation du personnel de ces sociétés. La différence est flagrante entre les établissements touristiques saisonniers et ceux qui fonctionnent pendant toute l'année.

7

LE SECTEUR ECONOMIQUE DES STATIONS DE SKI

7.1. PRESENTATION GENERALE

Les stations de ski sont situées principalement dans le sud de la Bulgarie, où se situent les montagnes les plus élevées du pays – Rila, Pirin, Rodopi. Dans ces montagnes se trouvent les stations de ski d'importance nationale. Dans la montagne Vitocha, tout près de la capitale Sofia, il y a aussi une station bien développée pour la pratique de sports d'hiver.



Fig. 2. Localisation géographique des ski-stations en Bulgarie.

L'inventaire exhaustif de stations de ski en Bulgarie est le suivant :

Montagnes	Stations de ski d'importance nationale	Nombre de stations
Vitocha	Aléko	3
Pirin	Bansko	5
Rila	Borovets	10
Rodopi	Pamporovo, Tchépélaré	16
Stara planina		13
Ossogovo		2
Lulin		1
Golo Bardo		1

La longueur cumulée des pistes dans les 5 plus grandes stations est de 175 km. La dénivellation maximum est de 1500 m.

L'amplitude de la saison de ski est très variable. Elle peut aller jusqu'à 5 mois dans les stations d'altitude de 1300 à 2500 m (Bansko-la montagne Pirin, Borovets et Malyovitsa – Rila, Aléko – Vitocha), dans les stations d'altitude inférieure à 2000 m (Pamporovo et Tchépélare – Rodopi, les montagnes Stara planina, Ossogovo, les parties basses de Rila, Pirin et Vitocha), la durée de la saison de ski n'est que de 3 mois.

Dans les 5 stations principales, il y a 3 télécabines, 21 télésièges et 24 téléskis. Dans les plus petites il n'y a que des téléskis.

7.2. POIDS ECONOMIQUE DE LA PRATIQUE DE SKI

Au cours de l'année 2008, les touristes qui ont fréquenté les stations de ski atteignaient 750 000 personnes, 45 % d'entre eux étaient des touristes étrangers, surtout Anglais, mais il y a aussi des Russes, Ukrainiens, Grecs, Turcs et Macédoniens.

La capacité d'hébergement dans les stations de ski représente plus de 50 000 lits et leur nombre augmente vite – avec 5000 lits par an. Les dernières années, seules 60 % des capacités d'hébergement ont été utilisées à cause de la disproportion entre l'accroissement du nombre de lits et l'accroissement du nombre de touristes.

Pour l'année 2008 les revenus du tourisme d'hiver sont supérieurs à 111 000 000 Euro. Ils sont en accroissement de 12 % par rapport aux années précédentes. Dans les 5 plus grandes stations de ski, le nombre d'emplois liés à l'entretien des pistes représente environ 80 personnes pour celles exécutant les fonctions des pisteurs et plus de 200 pour les opérateurs téléphériques, télésièges et téléskis.

8

PRESENTATION DES ACTIVITES SPORTIVES

8.1. Types d'activités sportives exercées sur le domaine skiable

Les activités sportives pratiquées sur le domaine skiable en Bulgarie sont :

- ski alpines
- ski nordiques
- snowboard
- luges
- ski sauts
- biathlon

Cette diversité a des incidences sur l'entretien et la sécurisation des pistes.

8.2. Types d'espaces sur lesquelles s'exercent ces activités

Selon les différents critères les pistes sont classifiées de la manière:

- Selon l'expérience (l'âge) des skieurs :

- Pistes pour des enfants (débutants)
- Pistes pour des adultes (avances)

Dernièrement s'impose l'opinion que les participants aux ski-écoles (les skieurs débutants) doivent utiliser des pistes spécialement déterminées, parce que leur mouvement sur les pistes représente un risque pour la sécurité des autres skieurs.

-Selon leur destination principale:

- pistes pour touristes
- pistes pour des compétitions

A l'égard des pistes pour des compétitions il y a des critères de la Fédération Internationale de Ski. La répartition des pistes est conditionnée. Quand il n'y a pas de compétitions, les pistes sont utilisées par les ski touristes.

- Catégorisation selon le niveau des skieurs qui peuvent les utiliser :

- Verte – piste facile
- Bleue – moyennement difficile
- Rouge – pour des avancés
- Noire – pour des experts

9

ORGANISATION DE LA FONCTION AMENAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES

9.1. LISTE ET DESCRIPTION DES EMPLOIS (SOUS-FONCTIONS) RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT ET À L'EXPLOITATION DES PISTES.

Les emplois relatifs à l'aménagement et à l'exploitation des pistes en Bulgarie ne sont pas réglementés dans la Classification Nationale des Professions et des Emplois en Bulgarie.

Ces emplois sont :

- Machiniste ou Conducteur dameuse ;
- Responsable ski pistes;
- Opérateur des enneigeurs ;
- Ski-entraîneurs (qui prennent part dans l'aménagement des pistes à Pamporovo)
- Ski patrouille (seulement à Bansko)

L'emploi réglementé dans la Classification Nationale des Professions et des Emplois en Bulgarie c'est l'Opérateur téléphériques (télésièges). Le code de cet emploi est 8333-2012 dans la Classification Nationale des Professions et des Emplois en Bulgarie.

9.2. Documents et réglementation concernant la pratique du métier

Certains des documents normatifs concernant le métier sont des documents communs pour tous les métiers : le Code du travail, les Règles de l'Inspection de Contrôle Technique de l'Etat, la Loi sur des conditions de travail saines et sûres, la Loi sur les exigences techniques concernant les produits (Journal officiel N°86 de 26.10.2007). D'autres ne concernent que les métiers dans les stations de ski. Tels sont les Règles de la catégorisation des pistes de ski, la Directive 2000/9/EO du Parlement Européen et du Conseil concernant les câbles aériens pour le transport de personnes et les Règles N° 24 de l'organisation et l'exploitation saine des câbles aériens.

9.3. Organigramme type des services d'aménagement et d'exploitation des pistes, niveau de responsabilité juridique

Dans les différentes stations de ski les fonctions de l'aménagement et entretien des pistes sont exécutées par différents professionnels. Ils sont positionnés au premier niveau par rapport de la structure hiérarchique des organismes qui gèrent les pistes et les équipements.

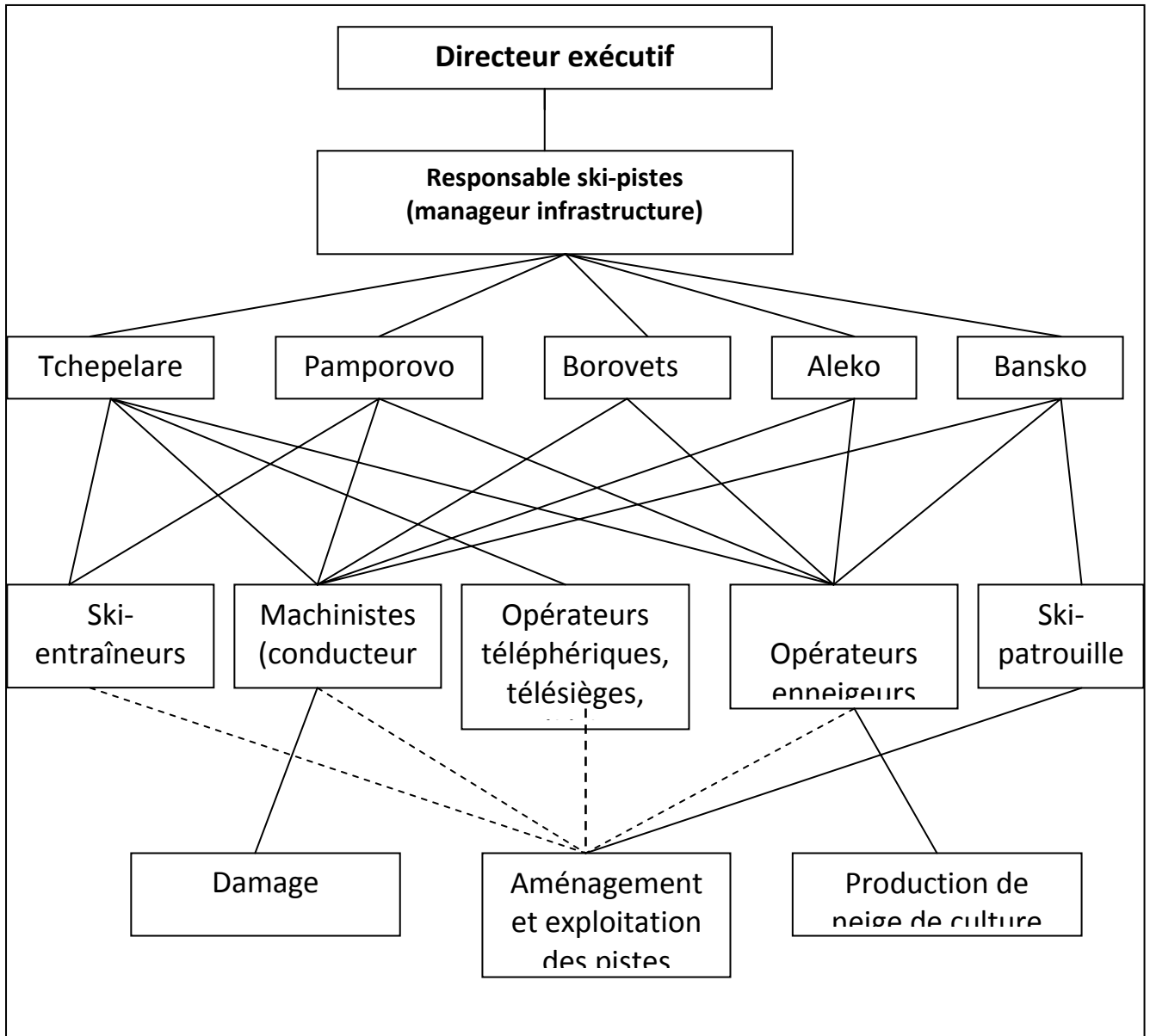


Fig. 3. Organigramme et répartition des fonctions liées à l'entretien et l'exploitation des pistes, dans les organismes qui gèrent les pistes et les équipements dans les 5 plus grandes stations de ski en Bulgarie (les lignes pointillées signifient les liaisons entre les professionnels et les fonctions qui sont caractéristiques pour certaines stations de ski seulement).

	<i>Ski-entraîneur Moniteur</i>	<i>Machiniste</i>	<i>Opérateur téléphérique</i>	<i>enneigeur</i>	<i>patrouilleur</i>
Tchepelare	x	x	x	x	
Pamporovo	x	x		x	
Borovets		x		x	
Aleko		x		x	
Bansko		x		x	x

9.4. CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS LIES A L'AMENAGEMENT ET A L'EXPLOITATION DES PISTES

Les fonctions liées à l'aménagement et l'exploitation des pistes sont effectuées par le personnel suivant:

- les conducteurs de dameuse (nommés dans certaines stations machinistes) – on les trouve dans toutes les stations
- les mécaniciens (dans certaines stations ils s'occupent de l'entretien des machines);
- opérateurs – enneigeurs (ou machinistes – enneigeurs) – dans toutes les stations d'importance nationale;
- Les patrouilleurs à ski (ce métier n'est connu que dans une des stations bulgares, mais est en train d'être développé dans d'autres) ;
- Moniteurs de ski (ils effectuent dans deux des stations bulgares certaines des fonctions liées à l'entretien et l'aménagement des pistes en plus de leurs fonctions principales)
- opérateurs de téléskis et téléphériques – monteurs ;
- opérateurs de téléskis et téléphériques – électriciens ;
- électriciens pour les enneigeurs .

Le personnel engagé dans l'entretien et l'aménagement des pistes dans sa majorité n'a pas une **qualification** spécifique pour l'exercice de leurs fonctions. Les pré-requis pour les conducteurs de dameuses (les machinistes) sont une formation secondaire et permis de conduire catégorie B. Les opérateurs-enneigeurs sont formés dans des cours organisés par les sociétés producteurs des enneigeurs.

Le plus souvent ce sont des hommes âgés de 40 à 45 ans.

La rémunération diffère dans les différentes stations pour les différents emplois. Elle varie autour du salaire moyen pour le pays – 550-600 lv. (275-300 euro environ). Pendant la saison active il y a des compensations financières complémentaires.

Les effectifs dans les stations bulgares diffèrent selon leur organisation du travail et leur dimension.

Par exemple dans la station de Bansko qui est la plus grande en Bulgarie, il y a 32 personnes s'occupant de l'aménagement des pistes, y compris les conducteurs de dameuses, les enneigeurs et les patrouilles, et 35 opérateurs de téléphériques. Dans la station la plus récente qui est en train de se développer – Tchepelare, il y a 4 conducteurs de dameuses , 4 ski-entraîneurs et 13 opérateurs de téléphériques. A Pamporovo les conducteurs de dameuses sont 4, il y a 2 opérateurs-enneigeurs et 130 ski-entraîneurs, engagés à l'entretien des pistes. Les opérateurs de téléphériques sont 80. A Borovets il y a 22 personnes s'occupant de l'entretien et l'aménagement

des pistes et 68 opérateurs de téléphériques. La station Aleko possède 15 personnes occupées à l'entretien des pistes. Les opérateurs de téléphériques sont au nombre de 80.

Le personnel principal est engagé pendant toute l'année. Le **caractère saisonnier du travail** existe dans la mesure où des personnes complémentaires sont engagés pour l'entretien des pistes pendant l'été.

9.5. LISTE DES MATERIELS ET MACHINES UTILISES DANS CES EMPLOIS

Les machines les plus importantes utilisées **pendant l'hiver** sont les dameuses (pour le damage des pistes et pour préparer les pistes à ski nordiques), certaines équipées de treuil, les enneigeurs, les luges snowmobile.

Pour assurer l'entretien des machines on utilise outillages, appareils et instruments de garage, des consommables, pièces de rechange.

Pour l'entretien des systèmes de production de neige sont nécessaires des instruments pour les travaux de réparation, de montage et démontage, des pièces de rechange et des consommables. La production de neige dans les stations bulgares est une fonction très automatisée et informatisée qui nécessite l'utilisation des ordinateurs.

Pendant l'été les tracteurs (Terratrack) avec leurs divers équipements sont utilisés, ainsi qu'un outillage de terrassement, de débroussaillage (hachette, débrousailleuse), de maçonnerie.

Pour la sécurisation des pistes on utilise des tableaux, des panneaux de signalisation, des filets, des matelas, des piquets

9.6. Description des différentes activités d'entretien des pistes

Pendant **l'hiver** les conducteurs de dameuse (les machinistes) font le **traitement du manteau neigeux de la piste**, y compris les activités suivantes:

- Tasser la neige
- Étaler la neige
- Nivelier la neige
- Damer la neige
- Lisser la neige

La mise en place et l'entretien de signes et d'équipements sur les pistes est effectuée dans les différentes stations par un personnel différent – les entraîneurs, les machinistes. Ils sont occupés dans :

- la signalisation
- l'identification
- la sécurisation

La production de neige de culture est une activité très spécialisée et elle est effectuée par des professionnels qualifiés – opérateurs-enneigeurs.

L'entretien des machines est assuré soit par des professionnels spécialistes – mécaniciens, soit par les conducteurs (machinistes) eux-mêmes.

Pendant l'été la ré culture des pistes, le drainage contre l'érosion, l'abattage d'arbres et d'arbrisseaux, le fauchage de l'herbe après défleuraison pour sa repousse, l'enlèvement des pierres, la préparation et la réparation des systèmes de drainage de l'eau pour les enneigeurs sont exécutés par différents personnels dans les différentes stations bulgares : les machinistes, les entraîneurs, des embauchés saisonniers, des opérateurs de téléphériques...

10

LIEN ENTRE SERVICES DES PISTES ET SOCIÉTÉS DE REMONTEES MECANIQUES

En général, les deux services – les services des pistes et les sociétés de remontées mécaniques, **appartiennent à la même entreprise.**

Dans certaines des stations **les machinistes (conducteurs des dameuses), font des travaux, liées aux téléphériques.** Ils font le damage du terrain sous les téléskis, ils participent dans des actions de sauvetage lors d'une situation qui nécessite l'évacuation des personnes des télécabines, ils assurent la sécurisation du terrain autour des stations des téléphériques.

Dans certaines ski stations **les opérateurs des téléphériques participent dans l'aménagement et l'exploitation des pistes.** Ils prennent part dans l'aménagement d'été des pistes et parfois ils sont responsables pour la signalisation et la sécurisation des endroits autour des stations des téléphériques.

11

ORGANISATION DE LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

11.1. IDENTIFICATION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Le cadre réglementaire qui détermine la fonction secours sur le domaine skiable comprend :

- La Loi sur la Croix-Rouge Bulgare
- Les Statuts de la Croix-Rouge Bulgare
- Le Règlement de l'activité et de la structure du Service de secours en montagne
- L'Ordonnance sur le travail et le personnel du Service de secours en montagne
- L'Ordonnance sur le travail du Centre de formation près le Service de secours en montagne

11.2. LISTE DES EMPLOIS (SOUS-FONCTIONS) RELATIFS A L'ORGANISATION DES SECOURS.

Suivant la Classification nationale des professions et des emplois en République de Bulgarie, il y a deux métiers reconnus:

- **Le sauveteur en montagne** – code 5169 1005
- **Le sauveteur sur le domaine skiable** – code 5169 1021

11.3. ORGANIGRAMME, NIVEAU DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

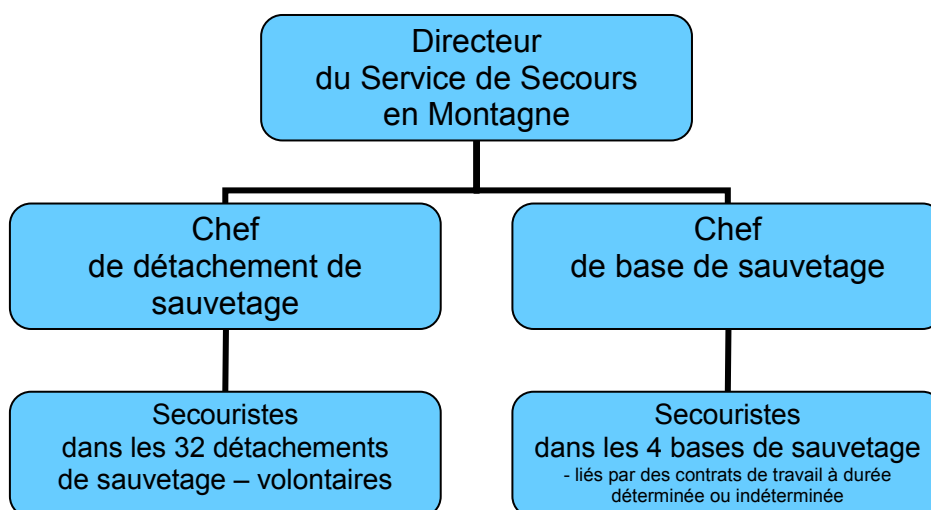


Fig. 4. Organigramme du Service de secours en montagne – l'organisme, assurant la fonction de secours et sauvetage en montagne en Bulgarie

11.4. ORGANISATION DES SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

L'organisation des secours dans le domaine skiable peut être décrite de la manière suivante :

Il y a des équipes de sauveteurs qui sont de service dans les postes de secours en montagne, situés à des endroits pertinents dans la station de sports d'hiver. En cas d'accident l'alerte est donnée soit avec le téléphone portable de la victime d'accident ou de ses proches, soit par les stations de téléski, soit par le poste principal du Service de secours en montagne. Les sauveteurs se rendent sur les lieux de l'accident et assurent une aide médicale. Ils effectuent l'évacuation de la victime d'accident jusqu'à un cabinet médical.

Après cela le sauveteur complète de nouveau sa trousse de première urgence et reprend son service au poste de secours.

11.5. Caractéristique des emplois liés au secours

L'effectif du service de secours en montagne comprend 650 secouristes, parmi lesquels:

- 42 permanents payés
- 28 saisonniers payés, nommés par un contrat de travail à durée déterminée pour la saison de ski
- 580 volontaires

Il y a 4 niveaux de qualification des secouristes :

- Les secouristes- stagiaires (qui ont suivi un cours de formation d'un an) ;
- Les secouristes (après 2 ans de formation) ;
- Les secouristes supérieurs (qui conduisent des opérations de sauvetage) ;
- Les instructeurs (qui forment des secouristes ; ils conduisent aussi des opérations de sauvetage).

Les conditions d'accès à l'emploi sont les suivantes :

- 18 ans révolus;
- formation de skieurs catégorie "C";
- test d'admission réussi de médecine, de tourisme de montagne, d'alpinisme;
- références de deux sauveteurs opérant;
- études secondaires;
- permis de conduire;
- certificat médical.

La rémunération du travail est fixée dans le contrat de travail signé avec le propriétaire de la station de ski. Elle est environ 550-650 lv (275-325 Euro).

11.6. LISTE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS UTILISES DANS CES EMPLOIS

Dans leur travail les secouristes en Bulgarie utilisent :

- trousse de première urgence;
- motoneige avec remorque pour les victimes d'accident;
- ambulance autoneige;
- équipement et matériel de protection pour les sauveteurs, portant les signes distinctifs du Service de secours en montagne et de la station de sports d'hiver;
- émetteurs-récepteurs radio et autres moyens de communication.

12

FORMATION DES PERSONNELS INTERVENANT DANS LA FONCTION AMENAGEMENT ET EXPLOITATION DES PISTES

12.1. DESCRIPTION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES EXISTANTES

Les conditions d'accès à l'emploi de machiniste (conducteur de dameuse) sont : une formation secondaire, permis de conduire catégorie B. Les entraîneurs doivent avoir réussi un examen de ski. Les opérateurs de téléphériques doivent avoir une qualification de monteur ou d'électricien;

La formation initiale pour les machinistes (conducteurs de dameuses) est assurée par les sociétés – fabriquant les dameuses . Certains n'ont pas eu qu'une formation pratique sur place, fournie par un professionnel expérimenté d'une durée différente. Les opérateurs – enneigeurs ont une formation initiale assurée par les sociétés – fabriquant des dameuses.

Les opérateurs de téléphériques et téléskis ont une qualification de monteurs ou d' électriciens. La formation pour les monteurs s'effectue dans des cours spécialisés ou dans les écoles techniques. Il y a des cours organisés par l'Inspection de contrôle technique de l'Etat et parfois une formation sur place, fournie par des professionnels expérimentés. La formation pour les électriciens s'effectue dans les écoles techniques ou dans des cours spécialisés. Les cours sur la sécurité de travail sont organisés par des sociétés licenciées.

La formation continue pour les machinistes (conducteurs de dameuses) consiste en l'acquisition de nouvelles pratiques et l'initiation au travail avec de nouvelles machines. Cela est lié au progrès des techniques dans l'aménagement et l'entretien des pistes. Les opérateurs – enneigeurs continuent leurs formation pratique dans des conditions de travail réelles.

Les opérateurs de téléphériques et téléskis ont un recyclage annuel, concernant leurs activités principales. Pour les monteurs ce sont des cours annuels de deux jours, organisés par l'Inspection de contrôle technique de l'Etat. Pour les électriciens – des cours annuels sur la sécurité du travail, organisés par des firmes licences.

12.2. QUALIFICATION DES FORMATEURS DES PERSONNELS INTERVENANT DANS L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DES PISTES, TYPES D'ORGANISMES DE FORMATION

Les formateurs des machinistes et des enneigeurs sont le plus souvent des représentants des entreprises – fabriquant des équipements. Parfois ce ne sont que des professionnels plus expérimentés. C'est le cas aussi avec les autres personnels intervenant dans l'aménagement et l'exploitation des pistes.

12.3. MODALITES DE FINANCEMENT DE CES FORMATIONS

La formation quand elle existe et n'est pas seulement sur site, est financée par les sociétés – fabriquant des équipements.

Sur la base de données citées, il devient clair que seuls certains des personnels exécutant les fonctions liées à l'aménagement et à l'exploitation des pistes bénéficient d'une formation spécifique. Mais même quand elle existe, elle n'est pas suffisante. Souvent les personnels acquièrent leurs compétences sur site, dans la pratique.

Il n'y a pas de programmes communs pour les différentes fonctions, chaque station a ses propres règles pour assurer un personnel qualifié et capable d'accomplir ses devoirs.

13

FORMATION DES PERSONNELS ASSURANT LA FONCTION SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

13.1. DESCRIPTION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES EXISTANTES, TYPES DE CERTIFICATS OU ATTESTATIONS DELIVRÉS, MODE DE VALIDATION

En vertu de la Loi sur la Croix Rouge de Bulgarie, le Service de Secours en Montagne est habilité de réaliser la formation initiale et la formation ultérieure des cadres nécessaires à ses activités, au sein de son Centre de formation.

Les conditions d'accès à l'emploi sont les suivants :

- 18 ans révolus;
- formation de skieurs catégorie "C";
- test d'admission réussi de médecine, de tourisme de montagne, d'alpinisme;
- références de deux sauveteurs opérant;
- études secondaires;
- permis de conduire;
- certificat médical.

La formation des secouristes est d'une **durée de 2 ans**:

Pour devenir aide secouriste en montagne on doit participer à deux cours de sept jours et avoir eu une spécialisation d'hiver et d'été. Après cette première année d'apprentissage il y a une autre année d'études comprenant deux cours de sept jours et une spécialisation d'hiver et d'été, pour devenir secouriste. Pendant la période entre les différents cours, les candidats suivent un stage dans une équipe du Service de secours en montagne qui les a envoyés au cours de formation pour secouriste

.Les programmes de formation du Service de secours en montagne sont synchronisés avec les programmes de formation des services de secours, membres de l'Organisation internationale de secours en montagne CISA.

Les programmes comprennent:

- technique et tactique de secours en montagne, théorie et pratique (durée des quatre cours: **235 heures**);
- formation médicale, théorie et pratique (durée des quatre cours: **64 heures**).

Les cours sont **organisés dans des bases (chalets) de haute montagne** et ont lieu pendant toute la journée. Ils comprennent des travaux théoriques et pratiques. L'accent est mis sur le travail de terrain, sur les actions de sauvetage, sur la conduite de motoneiges de sauvetage, sur les marches à pied et l'escalade alpine. Les étudiants sont répartis en **cinq groupes de sept personnes**, chaque groupe ayant son instructeur. Une partie de la formation a lieu dans des centres de formation, une autre partie de la formation est suivie ensemble par tous les groupes dans le cadre de différentes actions de sauvetage et des actions opérationnelles de terrain.

La formation se termine par **des examens** sans notes, avec deux possibilités : admis ou non admis. Si l'intéressé est admis il **reçoit** le titre de sauveteur en montagne, un certificat de qualification, un livret de membre de l'équipe du Service de secours en montagne, un badge secourisme avec numéro, un équipement professionnel dont il paie une partie du coût.

13.2. DESCRIPTION DES FORMATIONS CONTINUES EXISTANTES, TYPES DE RECYCLAGE, RYTHME DU RECYCLAGE, TYPES DE CERTIFICATS OU ATTESTATIONS DELIVRÉS, MODE DE VALIDATION

Une attestation des sauveteurs a lieu tous les trois ans suivant des programmes consacrés au travail d'hiver et d'été et comprenant la formation technique, physique et médicale des sauveteurs. L'attestation est délivrée par le Centre de formation près le Service de secours en montagne. L'attestation se termine par des **examens** sous forme de tests. Les intéressés ayant réussi aux examens reçoivent un **certificat de qualification**. Il y a aussi un **perfectionnement permanent** des connaissances et des aptitudes dans le domaine du secourisme.

13.3. QUALIFICATION DES FORMATEURS DES PERSONNELS INTERVENANT DANS LE SECOURS, TYPES D'ORGANISMES DE FORMATION

Les formateurs des personnels intervenant dans le secours sont les instructeurs de secours en montagne, les médecins sauveteurs en montagne, ainsi que des enseignants externes pour certaines matières spécialisées.

La formation des **formateurs** du Service de secours en montagne a lieu dans des **cours spécialisés**, organisés dans le système du Service de secours en montagne par des spécialistes du Service de secours en montagne. Pour acquérir une qualification **les instructeurs** suivent un **cours spécialisé**, organisé par le Centre de formation du Service de secours en montagne. Chaque année les instructeurs du Service de secours en montagne prennent part aux principaux cours de formation du Service de secours en montagne de **Bavière** (Allemagne) et du Service de secours en montagne de **Slovaquie**. Les **médecins sauveteurs** en montagne sont membres de la Commission médicale du Service de secours en montagne, ils ont une formation en **médecine humanitaire** et une spécialisation en **secours d'urgence**. Les instructeurs et les médecins du Service de secours en montagne prennent part chaque année aux **conférences de la CISA** consacrées au maintien de la

qualification, des connaissances et des aptitudes dans le domaine de la technique et de la tactique du secours en montagne, ainsi qu'aux problèmes relatifs à l'utilisation des équipements et du matériel de secours en montagne.

13.4. CONTRÔLE DU PROCESSUS DE FORMATION

Le Centre de formation du Service de secours en montagne, le Conseil des instructeurs du Service de secours en montagne, le Collège des instructeurs du Service de secours en montagne, la Commission médicale du Service de secours en montagne **sont les organes qui** organisent la formation, approuvent la stratégie et la tactique de la formation, exercent le contrôle sur le processus de formation.

Ces questions sont réglées dans les documents internes du Service de secours en montagne : Ordonnances sur le travail dans le Centre de formation près le Service de secours en montagne et sur le travail du Conseil des moniteurs du Service de secours en montagne.

13.5. MODALITÉS DE FINANCEMENT DE CES FORMATIONS

La plus grande partie (environ 4/5) de l'argent, nécessaire pour la formation d'un secouriste (qui est environ 500 lv – 250 euro), est octroyée par les propres fonds du Service de Secours en Montagne. Le secouriste paie lui-même 100 lv pour le cours de formation.

Les recettes du Service de secours en montagne sont formées à la base de contrats de surveillance des pistes de ski, signés entre le Service de secours en montagne et les propriétaires des stations de sports d'hiver et des assurances des skieurs victimes d'accidents.

Elles assurent les **moyens financiers** indispensables pour les salaires des sauveteurs, les combustibles et les consommables des machines, les consommables médicaux, les équipements et le matériel de sauvetage, la formation des secouristes.

14

ELEMENTS DE PROSPECTIVES CONCERNANT L'EVOLUTION DES DEUX FONCTIONS

14.1. Clientèle

Ces dernières années il y a un changement notable dans les **besoins et les attentes de la clientèle**, et cela dans plusieurs domaines : accroissement des exigences des touristes à l'égard de la qualité, de la spécificité, de l'attrait et de la diversité des services, les préférences des touristes sont orientées vers des destinations et pays garantissant la sécurité et la tranquillité, recherche de formes spécifiques de tourisme (tourisme hobby et sports extrêmes, écotourisme et tourisme rural, tourisme sportif, tourisme médical, tourisme d'aventure, etc.), extension sensible du rôle des technologies d'information et de communication dans l'hôtellerie et l'activité des tour-opérateurs en ce qui concerne la recherche, la planification et la réalisation des voyages.

Dans **le profil du client** contemporain on trouve de nouvelles caractéristiques. Il possède une expérience qui lui permet d'apprécier à leur juste valeur les services offerts et de chercher le meilleur rapport entre la qualité et le prix. Il présente des exigences plus grandes parce qu'il dispose d'une plus grande information. Il est mieux informé sur l'ensemble du produit et de la destination respective. Il se rend compte qu'il est participant à un marché de l'offre et non pas de la demande. Ceci le rend exigeant, très souple et inconstant à l'égard des critères et plus difficile à prendre des décisions. Le client cherche la sécurité et la garantie pour les services demandés. Il veut non seulement participer à l'événement mais choisir aussi ses éléments. Il cherche à se réaliser lui-même. Il désire satisfaire de plus en plus ses besoins intellectuels et culturels car il est plus instruit. Il s'intéresse non seulement au produit de base mais aussi aux activités complémentaires.- Il sait répartir ses vacances. Les vacances sont plus brèves mais plus nombreuses, étalées tout au long de l'année. Ses préférences portent toujours sur les destinations traditionnelles et relativement plus proches. Il cherche une plus grande variété de produits et offres touristiques, un plus long séjour dans la nature, les aventures, l'élément exotique, le risque et le sport parallèlement aux produits classiques : le repos, les événements culturels, les spécialités culinaires. Il a un sens bien développé pour la protection de l'environnement et des ressources naturelles qui s'exprime dans l'équilibre du paysage et de l'urbanisation. Il cherche des contacts nouveaux avec la population locale. Il désire être bien accueilli, s'intégrer dans des milieux nouveaux. Il s'adresse souvent à différentes sources d'information lors du choix de la destination touristique, y compris l'Internet.

Tout cela a une forte influence sur tous les emplois dans le tourisme y compris le tourisme d'hiver. En Bulgarie il occupe la deuxième place parmi les branches du tourisme national.

14.2. Enjeux du ski tourisme dans les stations de ski

En Bulgarie il y a plusieurs **données favorisant le développement du tourisme de montagne**. Parmi les **facteurs naturels** favorables on peut citer l'hiver tout doux avec des chutes de neige abondantes et de couverture neigeuse épaisse, qui se maintient jusqu'à la fin du printemps, ainsi que l'absence de danger d'avalanches sur les pistes de ski. Il y a aussi une **tradition** assez longue dans les pratiques des sport à ski qui sont bien développés (le ski alpin, ski nordique, snowboard). **L'hébergement** est modernisé – il est constitué d'hôtels de 2 à 4 étoiles qui sont nouveaux ou reconstruits, modernisés, avec une infrastructure complémentaire – des salles de sports, des centres sportifs et de récréation, des fitness centres, des piscines etc. Toutes les stations sont équipées **de nouveaux équipements** pour la neige artificielle, téléphériques, monte pentes, dameuses etc. Dans certaines, il y a des installations d'éclairage pendant la nuit sur les pistes de ski. Un autre facteur favorable, ce sont les bonnes conditions préalables pour le **développement de sports de montagne extrêmes** : mountain bike, paraplanérisme, deltaplanérisme, rafting...

En Bulgarie il y a plusieurs **problèmes liés au ski-tourisme**. C'est le secteur le plus sensible à l'égard des changements du climat et du réchauffement global, de la protection de l'environnement. La planification en matière de la gestion de l'espace du territoire des zones touristiques est insuffisante (construction démesurée, travaux effectués en pleine saison touristique...). Il y a des intentions de dresser des plans de pistes dans des territoires protégés, il y a (même si c'est pas si souvent) des pistes dans les territoires sous protection. Certains propriétaires ne respectent pas les prescriptions normatives de l'État sur la catégorisation des pistes de ski, sur la mise en place et l'application de mesures pertinentes en faveur de la sécurité des skieurs sur les pistes de ski et les terrains adjacents. Les organes respectifs de contrôle public n'appliquent pas les sanctions, prévues par la Loi à l'égard des propriétaires incorrects. Il y a une orientation préférentielle vers les marchés étrangers et une sous-estimation relative du marché intérieur. On observe une tendance croissante à attirer des touristes de faible revenu, ayant un statut social modeste, vers les types traditionnels de tourisme (tourisme de mer et ski-tourisme). Par conséquent, la priorité des investissements est ciblée sur l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure touristique au détriment de sa qualité. La rémunération du personnel travaillant dans le secteur touristique est fixée à un niveau assez bas, ce qui suscite la „fuite” des cadres qualifiés. Le développement de l'infrastructure touristique spécialisée dépasse considérablement le développement et la formation des cadres qui travaillent dans le tourisme. L'infrastructure nationale, régionale et locale ne correspond pas aux prescriptions et nécessités modernes (infrastructure routière, aéroports, réseaux et canalisations d'eau, etc.). Il n'y a pas une vaste programme publicitaire à l'étranger axé sur la promotion du produit touristique. En plus, les

documents normatifs et réglementaires, régissant les règles du business touristique dans le pays changent fréquemment. Il y a un manque d'information statistique adéquate et actuelle. Souvent le rapport qualité / prix est inacceptable. Les problèmes cités exigent l'application urgente de mesures adéquates.

Il est nécessaire que la construction démesurée et non contrôlée dans la zone des stations de montagne soit arrêtée et que la capacité de l'ingénierie existante de l'infrastructure soit optimisée. Il faut optimiser les schémas des pistes de ski dans les stations de montagne par leur extension, par la création de nouvelles pistes, par le développement et renforcement des pistes de ski existantes et des liaisons entre elles, conformément aux possibilités des ressources naturelles environnementales. Une autre mesure – c'est l'élaboration de plans détaillés d'aménagement des lots destinés à la construction d'hôtels et de villages de vacances, conformément aux possibilités des ressources naturelles environnementales. Il faut améliorer sensiblement l'infrastructure routière, surtout celle qui conduit aux complexes touristiques et aux sites en état de construction. Une réduction de l'utilisation des installations de production de neige de culture est nécessaire dans les zones qui constituent un danger potentiel réel de manque et de dégradation de la qualité d'eau potable pour les besoins de la population locale. Les propriétaires de sites et d'installations en montagne doivent avoir l'obligation de respecter les dispositions normatives sur la catégorisation des pistes et les mesures de sécurité sur ces terrains. Il est nécessaire d'améliorer la sécurité des pistes et des installations, ainsi que le secours médical dans les stations de montagne. Il faut penser aussi à la création de possibilités d'utilisation multifonctionnelle pendant toute l'année des territoires des stations avec l'engagement complexe de leurs ressources, ainsi qu'à la protection et la conservation des ressources naturelles, développement d'une politique écologique pour un « environnement sain ».

Pour faire la clientèle mieux connaître les avantages de nos stations, il faut mettre en place et diffuser des matériaux publicitaires et information, organiser des séminaires, des tables rondes, des conférences, des expositions touristiques et d'autres campagnes publicitaires et de marketing. Il est nécessaire de renforcer l'activité des centres d'information touristique.

En vue de professionnaliser le personnel il faut promouvoir des contacts professionnels entre l'enseignement académique du tourisme (la théorie) et l'industrie touristique (la pratique), et transférer les bonnes pratiques et les technologies innovantes, appliquées à l'Union Européenne.

14.3. Évolution de la fonction aménagement et exploitation des pistes

En référence à la densité de la construction et l'augmentation de la capacité de lits dans les stations de ski, l'ingénierie de l'infrastructure adjacente / ou existante s'avère relativement insuffisante pour l'accueil des gens qui deviennent de plus en plus nombreux dans leur souhait de

pratiquer les sports d'hiver,. Cela impose de son côté la nécessité d'envisager de nouvelles pistes et remontées mécaniques dans les stations déjà existantes et d'en construire d'autres toutes nouvelles. Ce processus doit être réalisé de manière très attentive, à partir d'études préalables approfondies de l'environnement, du terrain, des données climatiques, de l'accessibilité, de l'infrastructure d'ingénierie, des business conditions, des cadres prestataires, etc.

Dans le contexte de l'intérêt accru, manifesté à l'égard de certains sports d'hiver assez différents des sports traditionnels (le snowboard par ex.), il est nécessaire de créer des conditions pertinentes pour la pratique de ces sports, par exemple : la construction des pistes spéciales de snowboard (halfpipe), ou le réaménagement de certaines parties des pistes existantes (snowpark), compte tenu des nécessités pratiques de ce sport, ou alors sa délimitation concrète dans des zones séparées.

En vue de rallonger la saison de ski, de favoriser les possibilités d'ouverture de la saison plus tôt que d'habitude, d'assurer et d'augmenter sa durée, surtout en tenant compte du fait que l'emplacement d'une partie des stations se situe au-dessous de 2000 m. et de la tendance globale de réchauffement climatique, il est recommandé de faire tout possible pour augmenter le nombre des canons à neige de culture.

Les changements, portant sur l'attente d'un meilleur service fourni aux clients, l'augmentation de leurs exigences et la concurrence de plus en plus grande imposent la nécessité de modification du comportement du personnel qui est en contact direct avec les clients.

La suppression des restrictions de circulation dans le cadre de l'Union européenne élargit les possibilités de choix de destinations touristiques et des sites, offrant un rapport optimal de qualité / prix en matière des prestations proposées. L'augmentation de la capacité de concurrence peut être réalisée au moyen de changements entrepris dans une direction concrète, l'accent étant mis sur le perfectionnement de la qualité des services proposés. La réduction des prix pourrait accroître la demande de nos stations de ski de la part de touristes à faible revenu. Une telle approche pourrait avoir comme effet l'augmentation de la capacité d'accueil de la foule de touristes et, par conséquent, la diminution respective de la qualité des services offerts. De ce fait la rémunération du personnel engagé dans le secteur touristique serait relativement faible et bien insuffisante pour attirer et retenir les cadres qualifiés.

La construction des pistes de ski, des équipements et des installations respectives nuit d'une certaine mesure à l'équilibre écologique. C'est pourquoi, pour limiter les dommages il est souhaitable de garantir le strict respect des normes législatives et réglementaires, établies en Bulgarie et le respect des normes européennes sur la projection, la construction et l'entretien des

pistes, le perfectionnement des systèmes de drainage, l'étude de l'expérience des meilleurs dans ce domaine et de leurs bonnes pratiques en matière du drainage, d'engazonnement, etc. Une importance particulière réside dans l'inadmissibilité de construction de pistes et d'installations dans les zones protégées, ce qui peut être réalisé par le perfectionnement des dispositions normatives et par une stricte surveillance et contrôle de la part des structures administratives locales dans ce domaine.

14.4. Évolution de la fonction secours sur le domaine skiable

Par rapport de la fonction secours sur le domaine skiable il y a certains **problèmes** :

Les petits centres de ski ont des difficultés à recruter des secouristes saisonniers. Ce fait découle du faible niveau de rémunération offerte et du refus des propriétaires de nommer un secouriste salarié permanent;

Malgré les efforts conjoints des propriétaires des stations de ski et des gardes du Service de Secours en Montagne, les „amateurs de sensations fortes et les snowbordeurs” créent de problèmes sérieux ; ils quittent les pistes marquées et pratiquent leurs sports favoris sur des terrains adjacents dangereux : des couloirs d'avalanches, des pentes abruptes ou des sillons rocheux;

Certains propriétaires des centres de ski en haute montagne font preuve d'incompréhension et de dilettantisme à l'égard de la nécessité de la mise en place, dans l'environnement de leur station, d'un service effectif de protection anti-avalanche, chargé de la surveillance du danger d'avalanches et de l'émission d'un bulletin sur les avalanches dans la région.

Il n'existe pas de système élaboré sur le secourisme hélicoptéré en cas de graves accidents et d'actions de sauvetage aussi bien sur les pistes de ski que lors des cas d'avalanches dans les zones dangereuses avoisinantes de la stations de ski.

Les mesures envisagées par rapport au développement de la fonction sont les suivants :

L'augmentation du nombre des petits et moyens centres de ski va créer des possibilités et des conditions permettant le cumul de plusieurs professions par une personne : secouriste sur une piste de ski, opérateur téléphérique, conducteur de dameuse... Ces fonctions vont être rattachées aussi bien à l'intérêt matériel de la personne donnée cumulant quelques professions rétribuées, qu'à l'efficacité économique pour le propriétaire du site. Le préalable important du succès d'un tel schéma consiste dans la présence du nombre restreint d'accidents sur les pistes de ski du site. Le Service de Secours en Montagne a obtenu l'accord du Contrôle Technique de l'État pour le développement d'un tel schéma d'approche.

Une amélioration et un perfectionnement de l'infrastructure des stations sont envisagés et, notamment, le marquage des pistes de ski en haute montagne, la mise en place des filets de protection et des enclos aux pistes aux fins de prévention de la sortie hors des pistes de ski dans les zones dangereuses, la mise en place de panneaux et de signes d'information, pour l'identification des pistes de ski, des zones dangereuses et des responsabilités des skieurs actifs.

Un amendement de la base normative sur la catégorisation des pistes et des stations de ski, sur l'établissement obligatoire de services d'observation du danger d'avalanches dans les stations de ski en haute montagne est nécessaire.

Les institutions publiques respectives doivent établir un système hélicoptère d'assistance et d'actions de sauvetage au sein des zones des pistes et des régions dangereuses avoisinantes. Le résultat final de ce système doit consister en un produit de consommation basé sur la sécurité sociale et l'assurance maladie avec l'implication de l'État, des divers fonds d'assurance médicale bénévole et des sociétés d'engins aériens. Le produit doit être multifonctionnel pour couvrir les risques d'accident en montagne, sur les voies routières, les étendues aquatiques, les localités d'accès difficile, etc. Les paramètres essentiels du système doivent garantir au consommateur courant (client du produit) la disponibilité des moyens nécessaires. Un préalable important dans ce domaine réside dans le prix accessible du produit, afin de permettre sa consommation de masse, y compris moyennant l'abonnement périodique ou le versement d'une cotisation de prestations.

Des mesures de sécurité supplémentaires doivent être envisagées pour les terrains, destinés aux exercices d'apprentissage ou bien aux "jardins d'enfants", à cause de leur affectation particulière.

Le développement futur des stations de ski est rattaché au développement économique du pays. L'établissement et l'aménagement des stations doit être précédé d'une étude de management sur les possibilités de construction des stations et sur la durée de temps de leur exploitation possible. Dans ce contexte, le business doit prendre en considération les besoins du consommateur moyen. Les pistes et les stations doivent être conçues dans la perspective d'une utilisation multifonctionnelle - orientée surtout vers les besoins d'un tourisme de famille et prévoyant des pistes au degré de difficulté bien différent. Tel est par exemple le cas des nouvelles pistes de Pamporovo - larges, d'une faible pente... (vertes, bleues).

Le développement futur de nos stations de ski dépend aussi des changements climatiques. Les prévisions, attestant qu'en 2100 dans 80 % des stations d'hiver du monde il n'y aura pas assez de neige pour faire du ski, sont valables aussi pour notre pays.

15

ELEMENTS DE REFLEXION SUR LE REGROUPEMENT OU LA DISSOCIATION DES DEUX FONCTIONS, L'ENTRETIEN/SECURISATION ET LE SECOURS

15.1. Motifs au profit du regroupement des deux fonctions

Le regroupement des fonctions de l'entretien et la sécurisation des pistes ainsi que le secours, serait d'un plus grand intérêt financier personnel de celui qui cumule plusieurs professions. Ce regroupement serait aussi d'une efficacité économique pour le propriétaire de la station de sports d'hiver.

15.2. Motifs au profit de la dissociation des deux fonctions

L'accroissement du nombre des skieurs multiplie les risques d'accidents, ce qui exige la présence d'un nombre suffisant de sauveteurs ayant un haut niveau professionnel. Les grands centres de ski exigent un personnel nombreux pour l'entretien des pistes, ce qui est une raison suffisante pour leur spécialisation plus étroite. La mise en exploitation de nouvelles machines spécialisées d'entretien des pistes est aussi au profit de la dissociation des deux fonctions.

La conclusion démontre que le regroupement des deux fonctions et l'introduction de nouveaux engagements professionnels sont valables **pour les petits centres de ski** où les accidents avec des skieurs sont très peu nombreux, donc l'embauche de pisteurs et de secouristes s'avère économiquement peu efficace.

Pour les grands centres de ski où sont concentrés avant tout des amateurs des sports d'hiver, la formule de séparation des deux fonctions est plus efficace en vue d'assurer le confort, la sécurité et la sûreté des skieurs. Dans ce cas le regroupement des deux fonctions imposerait une forte spécialisation des activités dans le cadre de la profession regroupée, c.-à-d. ce regroupement aurait été plutôt formel qu'indispensable.

16

CONCLUSION

Le tourisme de ski en Bulgarie a fait des progrès exceptionnels, surtout au cours des 5 dernières années. De nombreux nouveaux équipements et pistes ont été aménagés, des hôtels modernes, répondant aux exigences et aux standards européens ont été construits, ce qui augmente la compétitivité de la Bulgarie et lui permet de gagner des clients qui pratiquent des sports d'hiver. Malheureusement le niveau des services ne correspond pas toujours aux rythmes de développement de l'infrastructure. Le présent document reflète l'une des principales faiblesses des stations de ski bulgares et notamment l'absence de programmes de formation d'où la qualification insuffisante des personnels en ce qui concerne certaines fonctions relatives à l'aménagement et à l'exploitation des pistes.

Les données présentées dans l'Etat des lieux prouvent que les stations bulgares doivent introduire des programmes de formation des personnels s'occupant de l'aménagement et de l'exploitation des pistes. La réalisation des objectifs du projet contribuera à l'amélioration de la qualification de ces spécialistes. Le moment de l'élaboration de ce projet est très favorable : c'est juste le moment où le tourisme de ski en Bulgarie marque des progrès dans son développement et où une nécessité urgente se fait sentir d'élévation du niveau de la qualité des services. Les professionnels qui ont pris connaissance des objectifs du projet sont d'avis que ce projet est très opportun et ils sont prêts à introduire dans leur travail tout ce qui pourrait aider à l'amélioration de la qualification de leur personnel.

Le projet suscite aussi l'intérêt des professionnels à cause du fait que sa réalisation contribuera :

- à la mise au jour de l'état réel, établi dans les pays participants;
- à la possibilité, à partir de l'appréciation et de l'analyse de l'état réel, de discuter et de définir un modèle optimal de travail de ces professionnels, modèle qui répondra aux différents critères et particularités de chaque station de sports d'hivers et de chaque Etat;
- à la possibilité de mettre en places des critères et de indices économiques comparables permettant d'évaluer l'efficacité des différents modèles.

La photographie du secteur de ski-tourisme en Bulgarie qui a été faite dans cet état des lieux, la perception qu'ont les employeurs des enjeux de leur secteur, les attentes des autorités d'état vis à vis de ce secteur économiques vont devoir être prises en compte dans la construction du référentiel des activités professionnelles du pisteur. La réalisation de cet état des lieux est l'étape 1 du processus de transfert de la certification de pisteur française.

L'étape 2 consistera à construire le référentiel des activités professionnelles. Cette construction ne devra pas seulement s'appuyer sur le descriptif des activités et tâches prescrites mais elle devra prendre en compte les enjeux du secteur, les perspectives d'évolution. La certification devra aller au-delà des besoins immédiats des cadres vis à vis de leurs collaborateurs, elle devra intégrer une vision prospective du métier et les paris sur l'avenir.

Emploi

Un emploi est un ensemble d'activités et de tâches professionnelles concourant à un même objectif professionnel. Cet ensemble est confié à une seule personne. Un même emploi peut prendre des configurations différentes selon les organisations professionnelles qui les ont créées ou les régions dans lequel il se situe.

Fonction

La fonction dans une entreprise est le champ de réalisation qui doit permettre de satisfaire ses objectifs. Chaque fonction est définie par :

- ses attributions:
 - son champ (périmètre) d'action
 - son autorité
 - son niveau de rattachement (à qui rend-elle compte ?)
- ses objectifs:
 - quelles doivent être ses réalisations ?
 - quelles sont ses responsabilités ?
 - quels résultats sont attendus ?
- ses ressources:
 - quels moyens sont utiles pour réaliser ses attributions ?

Métier

Le métier est l'ensemble de toutes les activités concourant à un but commun et regroupées selon les caractéristiques techniques communes qu'elles présentent.

Tout métier comporte une somme de connaissances, savoir-faire spécifiques et savoir-être professionnels qui maîtrisent progressivement, par niveau, en allant du plus élémentaires au plus complexe.

Selon G.Le Boterf, le métier se définit traditionnellement par 4 grandes caractéristiques :

- un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement technique
- un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance
- une identité permettant de se définir socialement
- une perspective d'approfondir ses savoirs et ses savoirs faire par l'expérience accumulée.

Mode opératoire

Ensemble des opérations à accomplir dans un ordre déterminé pour réaliser une tâche. Les modes opératoires sont propres à chaque établissement, c'est ce qui fonde sa singularité. Dans le langage courant, mode opératoire et procédures sont souvent synonymes. Dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP),le mode opératoire désigne l'ensemble des opérations à accomplir par un pisteur secouriste.

Référentiel

Un référentiel est un document qui contient des références, soit des données auxquelles doit faire référence un individu dans son activité. Par exemple : un formateur pour construire une séquence de formation doit faire référence au RAP pour donner du sens à l'apprentissage.

La notion de référentiel s'oppose à la notion de programme. Le programme est issu de l'approche pédagogique par contenu (approche traditionnelle de la formation), le référentiel est issu de l'approche par compétence.

Tâches :

Ensemble d'opérations réalisées par un professionnel lors de l'exercice d'une activité. La maille utilisée par la tâche est suffisamment large pour que le nombre de tâches soit de l'ordre d'une vingtaine pour un même emploi. Ce choix de valeur est justifié par le fait que dans la méthodologie suivie, les compétences vont être extraites des tâches et compétences dans le contexte de changements que vit le monde du travail, ne doivent pas être trop étroites, trop centrées sur des savoir-faire mais au contraire large pour que la compétence soit centrée non sur le faire, mais sur l'agir, voire le réagir.

Savoirs

Un savoir est une connaissance « objectivée » ce sont des données , des concepts, des procédures, des méthodes qui existent « hors sujet connaissant » et qui sont généralement codifiées dans des ouvrages.

Glossaire des sigles utilisés

ADSP

Association Nationale des Directeurs des Pistes et de la Sécurité des stations de sport d'hiver

ANMS

Association Nationale des Maires de Station de Montagne

BNPS

Brevet National Pisteur Secouriste

CGMM

Connaissances générales du Milieu de la Montagne

PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE 1

Premiers secours en équipe de niveau 1

PSE2

Premiers Secours en Equipe niveau

SNTF

Syndicat National des téléphériques de France

1. http://www.xtdev.com/ski/bgresorts_bg.php
2. Държавна агенция по туризма, 2007 г.,
<http://www.tourism.government.bg/bg/stat.php?menuid=3&id=3>;
3. Проучвания на фирма „Ноема“,
<http://www.tourism.government.bg/bg/stat.php?menuid=3&id=13>;
4. <http://www.nsi.bg>;
5. www.xtdev.com/ski/bgresorts_bg.php
6. www.visit.bg/winter/index.php
7. www.dnevnik.bg/pazari/turizam/2009/02/01/666783_promociite_spasiavat_zimniia_turizum/
8. www.pamporovoresort.com
9. www.banskoski.com
10. www.borovets-bg.com
11. www.skivitosha.com
12. <http://www.pss.bg>
13. big.bg/modules/news03/article.php
14. Правилник за устройство и безопасна експлоатация на пътнически висящи едновъжени линии и стационарни ски-влекове
15. Под ред. на П. Бабукчиев, Техника и тактика на планинското спасяване, 2009г,
16. Съст. В.Гърличев, Правилник за състезание по ски, 1989, БСФС, 272 с.
17. Димитров, А..Учебно ръководство по ски-алпийски дисциплини, 2003, Крисан, София, 51 с.
18. Дражев, Д., Ски-алпийски дисциплини, 1971, Медицина и физкултура, 274 с.
19. Дойчинов, Мл., Съвременен ски спорт, 1969, Медицина и физкултура, 168 с.
20. Дражев, Д., Основи на началното обучение по ски (учебно помагало за студенти) 2 прераб. Издание, 1985, К-ра зимни спортове, 155с.
21. Дражев, Д., Основи на началното обучение по ски (програма и методическо ръководство за студенти), 1980, София, 152с.
22. Малчев, М., Ст. Базелков, Ч. Сотиров, Ски спорт, 2008, Фабер, 94 с
23. П.Москов, Техника и тактика на планинското спасяване, 1987г, 157с.
24. К.Петров, Снежни лавини, 1988г, 173с.
25. Под ред.на И.Стайков, Ски спорт (учебник за ВИФ),1965, Медицина и физкултура, 252с
26. Под ред. на д-р Олег Чолаков, Планинска медицина, 2008г, 303с.
27. <http://www.ikar-cisa>

QUESTIONNAIRE

1. Quels sont les documents normatifs et les règlements (portant sur les règles du travail et sur la sécurité du travail, sur l'hygiène de la place de travail, sur l'hygiène personnelle, etc.) concernant ce métier?
2. Quel est le financement dans la station ou vous travaillez?
3. Quel est le nombre des remontées mécaniques par type (téléski, télésièges, télécabines...) dans la station ?
4. Quelle est la durée de la saison de ski dans votre station ?
5. Quels sont les touristes les plus nombreux visitant votre station ?
6. Nombre du personnel en catégories
7. Pouvez-vous faire une organigramme des services d'aménagement et d'exploitation des pistes?
8. Qui effectue les fonctions aménagement et entretien des pistes, damage et production de neige ? Quel sont les emplois des personnes effectuant le travail du pisteur?
9. Y a-t-il une saisonnalité dans le travail des « pisteurs »?
10. Quels sont les activités du personnel s'occupant de l'entretien, de l'aménagement des pistes, du damage et de la production de neige ?
11. Quels sont les critères selon lesquels est embauché ce personnel (les pré-requis)?
12. Quelles sont les salaires de ce personnel ?
13. Quel est l'âge moyen de ce personnel?
14. Est-ce que le métier est exécuté plutôt par des hommes ou par des femmes?
15. Quels sont les problèmes avec ce personnel?
16. Comment est formé ce personnel dans votre établissement?
17. Quelle est la durée de la formation?
18. Quel est l'examen de validation des connaissances après la formation?
19. Qui effectue l'examen?
20. Est-ce qu'on fait périodiquement des cours pour améliorer le travail?

ALLEMAGNE

proInnovation Dr. Anne Rösgen

Ziegelstr. 18; 66113 Saarbrücken - Allemagne
Personne de contact: Dr. Anne ROSGEN
Tel 004968142541
Fax 004968142541
e-mail: anne.roesgen@proInnovation.de
www.proInnovation.de

FRANCE

Le Groupement d'Intérêt Public – Formation et Insertion Professionnelles de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG)

5 rue Roland Garros, 38320 Eybens - France
Tel 00 334 565 24641
Fax 00 334 565 24650
http://www.ac-grenoble.fr
Personnes de contact:
Jean Noël PACHOUD

e-mail: jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr

GRETA SAVOIE

88, avenue de Bassens
73000 BASSENS, France
Personne de contact: Lourdes FERNANDES
e-mail : lourdes.fernandes@ac-grenoble.fr

Tél :00 33479602525

Fax :00 33479602526

e-mail : gretaca@ac-grenoble.fr

www.gretasavoie.fr

SNTF / DSF – Syndicat National des Téléphériques de France

Alpespace , bâtiment Annapurna

24, rue St Exupéry

73800 FRANCLIN, FRANCE

Personne de contact: Serge RIVEILL

e-mail : s.riveill@sntf.org

Tél :00 33479266070

Fax :00 33479960871

www.sntf.org

ADSP – Association nationale des Directeurs de Pistes et de la sécurité de stations de sport d'hiver

SPVB, La Croisette

73440 Les Menuires , FRANCE

Personne de contact: Christian HOTTEGINDRE

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

Tél : 00 33 479006447

e-mail : adsp.france@valleedesbelleville.fr

www.adsp.org

REGIE DES PISTES DE VAL D'ISERE

Mairie de Val d'Isère

BP 260 73155 VAL D'ISERE Cedex

Personne de contact: Jean lou COSTERG

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

Tél : + 33 479060210

Fax : + 33 479061880

e-mail : services.pistes@valdisere.fr

www.valdisere.com

BULGARIE

ЦЕНТЪР ЗА РАЗВИТИЕ И ВНЕДРЯВАНЕ НА ЕВРОПЕЙСКИ ПРАКТИКИ CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION

Rue Krasna kitka No 9, 1618, Sofia, Bulgarie

Personne de contact: Tsvetelina KANEVA,

Tel: 00 359 888 783872

e-mail: drkaneva@abv.bg

НАЦИОНАЛНА СПОРТНА АКАДЕМИЯ „В. ЛЕВСКИ” ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS « V. LEVSKI »

Studentski grad, 1700, Sofia, Bulgarie

Personne de contact : prof. Daniela DASHEVA

Tel : 00 359 898 776595

e-mail : dani_dash@yahoo.com

Tel /Fax : 00 359 296 25148

e-mail : intrelations@nsa.bg

ПАМПОРОВО АД

ПAMPOROVO AD

rue « Dunav » No3,4700, Smolyan, BULGARIE

Tel : +359 309 58518, fax : +359 309 58110,

Personne de contact: Zahari SHOPOV

Tel: 00 359 899 986712

e-mail : zshopov@pamporovoresort.com

www.pamporovoresort.com

ROUMANIE

Universitatea Transilvania din Braşov

L'Universite Transilvania de Brasov

B-dul Eroilor nr.29 Brasov 500036 Roumanie

Personne de contact: Carmen BARNA

Tel: 00 40 268 413000

Fax: 00 40 268 474060

e-mail: carmenbarna@unitbv.ro

www.unitbv.ro

Asociația Națională a Salvatorilor Montani din România SALVAMONT

Asociation Nationale des Sauveteurs en Montagne de Roumanie SALVAMONT

Adresse : str. Ecaterina Varga nr. 23 cod 500003, Brasov,

Tel/Fax:+400268471517

www.osalvamont.ro

Personnes de contact :

Mircea OPRIS, President

Tel. : 0040726686690

Sabin CORNOIU, secrétaire général

Tel.: 0040722211042

sabin.cornoiu@cjgorj.ro

Asociația PARTENER-Grupul de Inițiativă pentru Dezvoltarea Locală

Asociation PARTENER-le Groupement d'Initiative pour le Développement Local

Str. Vasile Conta, nr. 42 700106 Iași România

Personne de contact: Cătălin ILAȘCU

Tel: 00 40 232 217884

Fax: 00 40 232 270502

e-mail: catalin@asociatia-partener.ro

www.asociatia-partener.ro

SC Ana Teleferic SA

Braşov -Poiana Braşov, Hotel SPORT

Personne de contact: Ion RUFĂ

Tel: 00 40 268 407330

Fax: 00 40 268 407332

e-mail: rufai@anateleferic.ro

www.anateleferic.ro

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.